



PROPOS DE LA SOI-DISANT « JOURNÉE DE SOLIDARITÉ »

LUNDI DE PENTECÔTE, UNE DOUBLE ARNAQUE

1) Un vrai cadeau pour les patrons :

Pour le salarié **0 € pour une journée de travail** par contre les frais de déplacement à leur charge. Les employeurs reverseront seulement une partie minimale (0.3% du salaire annuel) à la Caisse Nationale de Solidarité à l'Autonomie (C.N.S.A) soit 2.5 milliards en 2010, le reste étant pour l'employeur : **travail gratuit!!! alors même que les difficultés financières sont la règle pour tous les salariés, en particulier pour les fonctionnaires dont le salaire est diminué du fait de l'augmentation des cotisations et du gel du point d'indice pour 2011 et 2012.**

Tous les salariés sont concernés quelle que soit leur catégorie professionnelle, leur type de contrat de travail : titulaire, contractuel, temps partiel.

Au CHU la Direction a choisi de maintenir le lundi de pentecôte non travaillé mais a supprimé à tous une RTT, ainsi le choix d'une baisse d'activité pour le CHU.

Cette journée de corvée permet **d'allonger la durée légale de travail**, c'est donc le début d'un processus d'allongement du temps de travail et de baisse des salaires.

2) la véritable solidarité ouvrière : c'est la sécurité sociale :

La suppression d'un jour férié (donc de repos) ne contribuera en **aucune manière à une véritable prise en charge de la dépendance et du handicap**. Pire encore, en créant la C.N.S.A pour les personnes âgées dépendantes et les personnes handicapées, le gouvernement organise leur exclusion de l'assurance maladie.

« **un seul jour sera insuffisant** », a annoncé le gouvernement qui cherche par tous les moyens l'allongement de la durée du travail, à culpabiliser le personnel au nom de la soi-disant solidarité. Le jour férié gratuit concentre toute la politique de ce gouvernement contre les acquis ouvriers, en particulier la Sécurité Sociale. Il instaure à travers la création de la C.N.S.A une cinquième branche dont la gestion n'a rien à voir **avec celle de la Sécurité Sociale fondée sur la véritable solidarité ouvrière.**

- Nous exigeons la restitution du jour de RTT ou de CA volé par le Gouvernement et retiré par la Direction du CHU. Pas de travail gratuit.
- Augmentation des salaires (c'est-à-dire : augmentation des cotisations pour la sécurité sociale
- Prise en charge de la perte d'autonomie par la sécurité sociale.